

Rapport public Parcoursup session 2025

ICES - Institut Catholique de Vendée - Double licence - Histoire / Droit - double licence HISTOIRE - DROIT

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

ICES - Institut Catholique de Vendée - Double licence - Histoire / Droit - double licence HISTOIRE - DROIT (15653)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 10%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ICES - Institut Catholique de Vendée - Double licence - Histoire / Droit - double licence HISTOIRE - DROIT (15653)	Jury par défaut	Tous les candidats	60	60	57	57	6

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
ICES - Institut Catholique de Vendée - Double licence - Histoire / Droit - double licence HISTOIRE - DROIT (15653)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	27	26	26	3	50 %
			Masculin	33	31	31	3	50 %
			Total	60	57	57	6	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
ICES - Institut Catholique de Vendée - Double licence - Histoire / Droit - double licence HISTOIRE - DROIT (15653)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	7	6	6	1	16,7 %
				AB	18	18	18	2	33,3 %
				B	20	20	20	3	50 %
				TB	11	11	11	0	0 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	58	57	57	6	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	2	0	0	0	
				Total	2	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
ICES - Institut Catholique de Vendée - Double licence - Histoire / Droit - double licence HISTOIRE - DROIT (15653)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	49	48	48	6	100 %
			En réorientation	7	7	7	0	0 %
			Non scolarisés	3	1	1	0	0 %
			Scolarité étrangère	1	1	1	0	0 %
			Total	60	57	57	6	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ICES - Institut Catholique de Vendée - Double licence - Histoire / Droit - double licence HISTOIRE - DROIT (15653)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.				
		Baccalauréat Pro	À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
--

<i>À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.</i>

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau disciplinaire	Notes de l'élève et moyennes de classe générale et dans les disciplines suivantes : lettres, philosophie, histoire-géographie	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Expressions écrite et orale, culture générale	Niveau de notes en lettres, philosophie, histoire-géographie et le cas échéant en spécialité	Très important
Savoir-être	Aptitude au travail	Capacité à gérer un volume horaire conséquent (appréciation des enseignants et niveau des notes)	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Conduite de projet	Capacité à exprimer clairement un projet de formation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	engagement ou investissement personnel dans des activités extra-scolaires ou citoyennes	engagement associatif, secourisme, réserve civile et militaire, participation à des événements mémoriels	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Grec (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Latin (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Des observations négatives d'ordre disciplinaire figurant sur les bulletins scolaires

Un manque de congruence entre la formation scolaire initiale et la formation universitaire visée

Des notes insuffisantes dans une ou plusieurs EDS spécifiques

Une motivation incertaine

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Deux critères de classement ont été utilisés : le niveau académique des candidats (A), ainsi que les compétences motivationnelles (B).

A. Le niveau académique des candidats Celui-ci a été étudié tout d'abord à partir de la filière d'origine du candidat en considérant : les candidats issus de la filière générale, les candidats ayant déjà réalisé une formation dans l'enseignement supérieur et se réorientant. Le niveau académique est ensuite analysé à partir d'un échantillon de notes ou indicateurs dépendant de la filière d'origine du candidat. Dans tous les cas, ces indicateurs visent à rendre compte du niveau de compétences du candidat dans les matières générales et tout particulièrement en français, histoire, philosophie et histoire-géographie.

B. Les compétences motivationnelles Les appréciations trimestrielles et/ou semestrielles des enseignants lors de la scolarité de 1^{ère} et de Terminale - Les items renseignés par le conseil de classe sur la personnalité et la qualité du travail du candidat peuvent tout à la fois constituer : un critère d'exclusion du candidat, et ce, indépendamment de son niveau universitaire, un critère d'admission du candidat, malgré la justesse de son niveau universitaire, un critère de départage entre deux candidats, dont les niveaux universitaires seraient considérés équivalents. La lettre de motivation - sur la forme, la lettre de motivation doit impérativement refléter les capacités rédactionnelles du candidat. Sur le fond, la lettre doit expressément faire ressortir une bonne connaissance de l'établissement, du contenu d'enseignement de la filière visée ainsi qu'une formulation claire du projet de formation, notamment pour les étudiants en réorientation. L'entretien de motivation est un préalable indispensable au classement des candidats.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous attirons l'attention sur le fait que les candidats venant de filières technologiques ainsi que les candidats en réorientation après une première expérience de l'enseignement supérieur doivent faire preuve d'une grande motivation compte-tenu soit de l'abandon du projet initial, soit du rythme soutenu imposé par la formation. Nous indiquons que le fait que le candidat ne sache pas encore quelle profession il souhaite exercer, ou soit hésitant à ce sujet, ne constitue pas un obstacle. (Il arrive d'ailleurs que les étudiants changent de projet et donc de parcours en cours de cursus.) Nous rappelons enfin que la filière d'Histoire-Droit est une filière sélective et que l'un des critères principaux est la réalisation d'un entretien individuel avec les responsables des deux départements. La sélection des candidats résulte d'une décision conjointe.

Signature : Eric GHERARDI,

Président de l'établissement ICES - Institut Catholique de Vendée

Signature :

Eric GHERARDI,

Président de l'établissement ICES - Institut
Catholique de Vendée